

Réseau Lexicologie, terminologie, traduction

Association internationale sans but lucratif

c/o Centre de recherche en linguistique appliquée TERMISTI
Institut supérieur de traducteurs et interprètes - Haute École de Bruxelles
34, rue Joseph Hazard – B-1180 Bruxelles – Belgique
ltt@termisti.org
téléphone : + 32.2.340.12.87
télécopie : +32.2.346.21.34
n° d'entreprise : 841.715.025



Chambéry, le 12 mai 2016

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2016 qui se tiendra à 14h au siège social de l'association : Centre Termisti 34, rue J. Hazard 1180 Bruxelles, Belgique.

ORDRE DU JOUR

Le président propose l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du projet de procès-verbal de l'AG 2015.
3. Rapport du président pour l'exercice social unique 2015
4. Approbation des comptes annuels de l'exercice social 2015, après rapport du trésorier et des commissaires aux comptes. Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice 2016.
5. Affectation du résultat
6. Fixation de la cotisation 2016
7. Approbation du budget pour l'exercice social commençant le 1er janvier 2016 et se terminant le 31 décembre 2016
8. Décharge aux administrateurs
9. Renouvellement du conseil d'administration (art. 29 des statuts : les mandats doivent être renouvelés tous les deux ans et le CA renouvelé de moitié).
10. Élection éventuelle du Bureau (art. 32 des statuts)
11. Activités à programmer en 2016.
12. Choix de la date et du lieu de l'assemblée générale 2016 (art. 21)
13. Divers

Toute demande d'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour devra être adressée avant le 14 mai 2016 avec demande d'accusé de réception à l'adresse ltt@termisti.org.

Pour mémoire : « L'assemblée générale se compose de tous les membres. Seuls les membres effectifs ont droit de vote ; ils disposent d'une voix. Chaque membre effectif est représenté par une personne physique, appelée délégué. Chaque délégué pourra disposer d'un suppléant nommé aussi par le membre. » (extrait de l'article 16 des statuts)

Le Secrétaire général

Mathieu Mangeot-Nagata